Pain de deuxième qualité. Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 33,00

Pain blanc, composé comme le précédent, avec extraction de 25 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de fleur. Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 36 cent.

Pain de fleur, dit pain français, composé de fleur première qualité. Le pain de 125 grammes est taxé à 4 cent.875 Les deux pains, à 9 cent. 75. Les quatre pains, à 19 cent. 50. Les huit pains à 39 cent.

Fait à l'hôtel de la Mairie de Roubaix, le 12 mars 1.883.

Publié le 7 mars 1883.

Le Maire de Roubaix, ROUSSEL, adjoint.

TOURCOING

LES EXAMENS. — Nous annoncions, dernièrement, un succès obtenu, aux examens, par le pensionnat de la Sainte Union, de Tourcoing.

Ce succès a été exagéré, en ce sens, que les jeunes personnes dont nous avons publié les noms, n'appartiennent pas toutes à la Sainte Union. Cependant, le résultat a été, pour cette bonne institution, aussi honorable que possible, puisque les deux élèves qu'elle a présentées, mesdemoiselles Marie Noël et Jeanne Farvacque ont obtenu, l'une et l'autre, leur brevet de capacité.

Mais, nous devons à la vérité, de dire que mesdemoiselles Juliette Filpo et Maria Leroux, sont élèves des Dames Bernardines d'Esquermes; que mademoiselle Hélène Delahousse a terminé ses études à Tourcoing, à l'Enfant Jésus, et mademoiselle Marie Carissimo, à Haubourdin, aux Dames de la Sagesse.

Nous apprenons que, sur dix-sept jeunes filles, présentées par cette dernière maison, quatorze ont été reçues.

DÉCORATION PERDUE.— Un enfant de l'Ecole Saint-Louis, rue de l'Alma, à Tourcoing, a perdu, en se rendant chez lui, rue des Piats, la décoration en argent que lui avait méritée sa sagesse

La personne qui trouverait cette décoration, est priée de la remettre au bureau du journal.

LILLE

PROMOTION DU COLONEL MATHIEU. — Par décret paru hier matin à l'*Officiel*, M. le colonel Mathieu, commandant du 43 régiment d'infanterie, en garnison dans notre ville, est promu au grade de général de brigade.

CHUTE. — Une dame a fait une chute hier, rue du Sec-Arembault, et s'est gravement blessée à l'épaule.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — Lille 12. — *Thermomètre.*—Température à 2 h. -|- 1° 5|10

Baromètre.—766, hausse 3 mm. Entre variable et beau temps.)

Etat de l'atmosphère. — Après avoir neigé toute la matinée, le temps est beau, à présent, et le soleil luit.

Vent. — Nord-Ouest.

NORD

Un concours pour le surnumériat de l'administration des contributions indirectes aura lieu dans le chef-lieu de chaque département le 14 avril 1883.

Les conditions d'âge pour l'admission au surnumérariat sont fixées ainsi qu'il suit par les *règlements.*

Pour le service des bureaux, 19 ans au moins et 25 ans au plus. Pour le service actif, 20 ans au moins et 25 ans au plus. Néanmoins, peuvent être nommés surnuméraires, à 18 ans, les fils des employés des contributions indirectes, ainsi que les jeunes gens en possession du diplôme de bachelier ès-lettres ou ès sciences.

Les jeunes gens à qui il manque moins d'une année pour atteindre le minimum d'âge peuvent se présenter à l'examen, mais, s'ils sont reconnus admissibles, ils ne sont appelés à commencer leur surnumérariat qu'à l'âge réglementaire.

Sont exceptionnellement admis à concourir, jusqu'à l'âge de 30 ans, les postulants qui justifient de services militaires dont la durée compense le temps qui les place [illegible] limite d'âge, ainsi que ceux qui justifient [illegible] services civils pouvant entrer [illegible] tion d'une pension de retraite.

Les postulants se procureront le programme de l'examen, ainsi que la nomenclature des pièces qu'ils auront à fournir, à la direction des contributions indirectes de leur département, où ils devront se faire inscrire avant le 28 mars 1883. Les listes seront irrévocablement closes à cette date.

Les candidats qui justifieront du diplôme de licencié ès-lettres, ès-sciences ou en droit, seront dispensés de l'examen.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — Par décision du ministre de la marine et des colonies, M. Le Goff, censeur au lycée de Valenciennes, est nommé proviseur au lycée de la Réunion.

Prennent le titre de commis principaux de 3e classe, les commis d'inspection académique de 2e classe dont les noms suivent :

Académie de Douai. — Mériaux, à Douai; Robert, à Laon; Henry, à Mézieres; Foyard, à Amiens.

LANDRECIES. — Un affreux accident vient d'arriver dans cette ville : le nommé Angot, serrurier, est tombé de sa voiture chargée, sur la route n° 45. Il a été littéralement broyé.

Cet homme était, dit-on, en état d'ivresse.

ROSENDAEL. — Le 9 décembre, vers cinq heures du soir, une explosion produite par une assez grande quantité de poudre a eu lieu dans la maison occupée par un sieur Lainé, de cette commune, qui, par une imprudence inouïe, avait placé cette poudre à sécher près du poêle, d'où s'est échappé après l'avoir tisonné un charbon ardent qui y a communiqué le feu. Lainé, ainsi que deux de ses enfants, âgés de 16 ans et de 2 ans, ont été grièvement brûlés à la face et aux mains. M. le docteur Ryckelynde, de Rosendaël, appelé immédiatement, a donné ses soins aux blessés. Tout fait supposer que cette poudre provient d'un des nombreux tonnelets de poudre à canon du navire allemand *Hamburg*, naufragé en vue de Ghyvelde, et dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs.

VALENCIENNES.— Un mineur de Denain et sa femme avaient jugé bon de conserver sans en avertir personne, la prenant sans doute pour un don du ciel, une bourse ramassée par un de leurs enfants et contenant une somme importante : 900 et quelques francs selon le propriétaire de la bourse, 500 seulement à en croire les deux coupables. Quoi qu'il en soit, ils ont été condamnés chacun à deux mois de prison par le tribunal correctionnel de Valenciennes, dans son audience du 9 mars.

— Il y a quelques jours, un train de Valenciennes partant du Quesnoy à 7 h. 55 du matin a heurté, à 150 mètres audessus du passage à niveau de Bellevue, le nommé Philippe Carton, âgé de 64 ans, journalier, au Quesnoy, lequel travaillait sur la voie.

Ce malheureux, atteint par le marchepied de la machine et jeté violemment sur le côté, a été si gravement blessé qu'il est mort quelques heures après.

— Onze élèves du pensionnat des Sœurs de Ste-Thérèse, viennent de passer avec succès, à Valenciennes, leurs examens pour le brevet de capacité.

DUNKERQUE. — Aucun navire n'a pu sortir dimanche pour l'Islande; le vent est contraire et la mer épouvantable. Des débris consistant en embarcation, bouée de sauvetage, vêtements, etc., arrivés à la côte, ne laissent malheureusement plus de doute sur la perte du vapeur *Marie Stuart*, de notre port. On craint que le navire n'ait péri corps et biens.

La tempête a emporté environ 15,000 mètres cubes de sable formant bâtardeau pour le pertuis ouest du nouveau bassin des Chasses. La perte est importante, tout le travail est à refaire.

PAS-DE-CALAIS

LES ASSISES DE SAINT-OMER. — Par décret de M. le président de la République, M. Destiker a été nommé pour présider les prochaines assises du Pas-de-Calais, qui s'ouvriront à Saint-Omer, au mois de juin prochain.

CALAIS. — Le vent qui était hier à l'Est, est passé ce matin au Nord; aussi la marée, ainsi qu'on l'avait prévue, est montée beaucoup plus haut aujourd'hui qu'hier.

ARDRES. — Le premier prix de la tombola d'Ardres a été offert par M. Levert, député du Pas-de-Calais.

— L'Ecole des filles dirigée par les Sœurs de la Providence, de Rouen, a obtenu un très-beau succès aux examens d'Arras. Sur trois jeunes filles présentées, deux ont été admises ; Mlle Emilie Dusautoir et Mlle Suzanne Levert.

Etat-Civil de Wattrelos. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 4 AU 11 MARS. — Albert Dubus, rue Audenarde. — Georges Herrinck, Bas Chemin. — Emile Imbrecht, Sartel. — Alfred Merchier, Houzarde. — Amandine Renard, Vieille Place. — Elise Mazy, Vieille Place. — Napoléon Duhamel, Vieille Place. — Alfred Prez, Plouys.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 4 AU 11 MARS. — Jean-Baptiste Tiberghien, 57 ans 8 mois, sans profession, Hôpital. — Jules Watreloo, 4 mois, Sapin-Vert. — Marie Hespel, 5 jours, Vieille-Place. — Hélène Dewaele, 23 ans, tisserande, Hôpital. — Angèle Nys, 19 jours, Bas Chemin. — Augustine Malfilatre, 39 ans, tisserande, Hôpital. — Angèle Salembier, 3 mois 1|2, Cretinier. — Pierre Leleu, 54 ans, tisserand, Vieille-Place. — Henri Desmarchellier, 25 ans 6 mois, tisserand, Hôpital. — Marie-Thérèse Vanhoutte, 6 ans 7 mois, rue Traversière. — Désiré Lecroart, 17 ans 1 mois, tisserand, rue du Moulin. — François Vraumant, 72 ans 5 mois, tisserand, Vieille-Place.

PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 4 MARS. — Emile Heuls, 25 ans, ferblantier et Sophie Lecoutre, 24 ans, servante. — Henri Barenne, 23 ans, tisserand, et Sidonie Desbonnets, 25 ans, tisserande. — Louis Carette, 60 ans, ouvrier agricole et Rosalie Noncle, 42 ans, tisserande.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille SEGARD-BULTEAU, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jean-Baptiste SEGARD, décédé à Roubaix, le 11 mars 1883 dans sa 53e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 13 dudit mois, à 9 heures, en l'église Saint Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Fort, 90.

Les amis et connaissances de la famille DELATTRE-COUSSART, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Coralie DELATTRE, décédée à Roubaix, le 12 mars 1883, à l'âge de 24 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le mardi 13 mars, à 3 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Alma, 202.

Les amis et connaissances de la famille TRÉHAUT-TURPIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Edmond TRÉHAUT, décédé à Roubaix, le 12 mars 1883, dans sa 23e année, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le mardi 13 courant à 3 heures 1|2, en l'église Saint Joseph, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, boulevard d'Halluin, estaminet de l'Ancre.

Les amis et connaissances de la famille BOUZIN-BEAUCAMP, qui, par oubli, n'auraient pas reçu le lettre de faire-part du décès de Dame Louison BEAUCAMP, décédée à Roubaix, le 11 mars 1883, à l'âge de 74 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 13 dudit mois, à 8 heures 3|4, en l'église Saint Sépulcre, à Roubaix. Les Laudes seront chantées le lundi 12, à 5 heures 1|2 — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Richelieu, (près la rue l'Inkermann,) à 8 heures 3|4.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 13 mars 1883, à 9 heures 1|2, pour le repos de l'âme de Monsieur Achille-Joseph HAZEBROUCK, époux de Dame Pauline LOTAR, décédé à Roubaix, le 15 février 1883, dans sa 63e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 13 mars 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Clémence BARDIAUX, décédée Roubaix, le 27 février 1883, à l'âge de 13 ans et 6 mois. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 14 mars 1883, à 9 heures 1|2, pour le repos de l'âme de Dame Adèle-Zéphirine PERTUS, veuve de Monsieur Pierre-Joseph PAPON, décédée à Roubaix, le 11 mars 1882 dans sa soixante-douzième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mercredi 14 mars 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Marie-Barbe VERMEIRE, veuve en premières noces de Monsieur Auguste TAPIS, et en secondes noces de Monsieur Pierre STANDAERT, décédée à Somerghem, (Belgique), le 11 février 1882, dans sa 68e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Lettres mortuaires et d'Obits

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

BELGIQUE

LE ROI LÉOPOLD II. — Bruxelles, 11 mars. — Le mieux qui s'était manifesté dans l'état du roi Léopold II ne s'est pas continué. Sa Majesté est de nouveau assez souffrante d'une gastrite compliquée de douleurs de reins et a dû renoncer à se rendre, avant-hier, à la représentation d'*Hérodiade*, donnée à la Monnaie en l'honneur du prince de Galles.

Le départ du Roi pour Cannes se trouve donc ajourné.

TOURNAI. — On annonce la mort du doyen des relieurs de Tournai et probablement de la Belgique: M. Henri Pollet, décédé avant-hier, à l'âge de 82 ans. M. Henri Pollet avait dirigé jadis un nombreux atelier ; c'était un artiste en son genre, et ses belles reliures étaient recherchées par les bibliophiles de notre ville et de l'étranger.

CHARLEROI. — Un évènement douloureux est arrivé vendredi au charbonnage de Bonne-Espérance, dans des circonstances dramatiques vraiment poignantes.

Pour vérifier l'état du parachute à la fosse Sainte Zoé, un houilleur, Henri Gérome, était descendu dans le puits en se tenant au-dessus de la cage. Dans cette position périlleuse l'équilibre vint à lui manquer et il fut précipité dans le vide.

Dans sa chute, il put se raccrocher à une solive placée à 17 mètres en dessous et faire entendre ses cris au jour.

On accourut à son secours, on lui lança des cordes arrangées de façon à ce qu'il pût s'y suspendre et des pieds et des mains. Mais la première secousse avait été si rude que le malheureux n'eut pas la force et la présence d'esprit de s'y établir solidement.

On le hissa cependant, et il était arrivé près qu'à l'orifice, à quatre mètres du sol, quand il perdit courage. On l'entendit crier : « Adieu, je dois mourir. » Puis il lâcha la corde et tomba dans le *Bougnou.*

Il serait difficile de peindre la désolation qui se répandit à ce moment parmi les témoins de cette scène. Les alternatives de craintes et d'espoir qui avaient précédé la triste certitude de ce malheur irréparable la rendaient encore plus douloureux. Ce fut par des cris et des lamentations unanimes que fut accueillie cette mort si tragique.

Gérome avait 57 ans. Il laisse une veuve et 7 enfants.

FAITS DIVERS

MENUISIER MACABRE. — Une curieuse affaire s'est passée la semaine dernière à Yvetot, rue de l'Etang.

Jeudi, à onze heures du matin, le nommé Pierre D..., rentier, entrait dans l'atelier de M. H..., menuisier, avec lequel il engageait une conversation.

Tout à coup, D... commanda son cercueil au chef de l'établissement et exigea qu'il soit fait de suite.

M. H... répondit naturellement qu'il avait le temps de se livrer à ce travail; mais D... ne l'entendait pas ainsi et se mit en mesure de confectionner lui-même son cercueil.

Le menuisier fit observer à ce singulier client qu'il usait son bois sans profit; alors ce dernier, devenant subitement furieux, s'est armé d'une latte avec laquelle il a porté plusieurs coups sur le dos de M. H..

Aux cris de ce dernier un voisin est intervenu et s'est emparé de l'arme de l'agresseur qu'il a cassée en deux.

Plainte a été déposée au commissaire de police qui a dressé procès-verbal.

— LE PRESTIDIGITATEUR HERRMANN.— Il y a quelques jours, le célèbre prestidigitateur Herrmann, qui est à Naples, donnait des représentations au Théâtre Bellini. Il avait exécuté un de ses tours, qui consiste à prier cinq personnes, dans la salle, d'écrire chacune un chiffre sur une feuille de papier. Puis, Herrmann fait ouvrir, par un spectateur des loges, une enveloppe cachetée, contenant le total formé par les cinq chiffres donnés par les spectateurs.

Or, les numéros de vendredi dernier étaient 10, 5, 9 et 16. Aussitôt nombre de Napolitains coururent aux bureaux de loterie et prirent ces numéros.

Samedi soir, les deux premiers numéros sortis de la roue, furent 10 et 5.

Joie des gagnants, mais désespoir d'Herrmann qui, depuis ce temps, est assiégé par les cabalistes napolitains, qui le supplient de leur indiquer des numéros gagnants.

Ils le croient sorcier.

REVUE DES SCIENCES

La falsification de la quinine par la cinchonine. — Emotion provoquée par cette révélation et motifs qui en rendent compte. — Rapport du prix et de l'activité de ces deux substances. — Sophistications très-nombreuses dont la quinine est l'objet. — Proportions réciproques de la quinine et de la cinchonine dans les diverses écorces de quinquina. — Expériences de M. Bochefontaine sur l'activité comparative de la quinine et de la cinchonine. — Immunités dont jouissent certains animaux par rapport à divers poisons. — La légende du perroquet et du persil. — Influence des secousses imprimées aux œufs sur la production des malformations et des monstruosités — Expériences de M. Dareste à ce propos et conclusions à en tirer.

Il y a peu de temps M. Laborde entretenait la Société de biologie d'une falsification du sulfate de quinine qui, malheureusement, n'est pas nouvelle, mais qui semble avoir pris récemment une certaine extension. Je veux parler du mélange de la cinchonine avec la quinine. Le directeur de la pharmacie centrale, où s'alimentent les hôpitaux de Paris, mis en éveil par cette communication, examina le sulfate de quinine incriminé et constata que, si les couches supérieures étaient constituées par ce sel fébrifuge, celles placées au-dessous contenaient un mélange de quinine et de cinchonine ; de sorte que le *dessus du panier* venant à échoir à l'hôpital, pour lequel on mettait en vidange une de ces caisses, l'hôpital qui venait après lui avait de la quinine impure, et le dernier ne recevait plus de quinine mais bien de la cinchonine. Le résultat de cette enquête a été une action judiciaire qui est pendante et dont le résultat ne saurait être préjugé.

Que la sophistication des aliments, qui est pratiquée sur une si grande échelle, soulève une réprobation générale, rien de plus légitime assurément ; mais quand la fraude prend pour objectif un médicament important et fausse ainsi un instrument de salut sur lequel le médecin ne peut plus compter qu'incomplètement, le sévice, pour être plus restreint, est plus grave encore peut-être.

La quinine est un médicament cher si c'est un médicament précieux, et il est bien désirable que, pour les cas légers de fièvres intermittentes, on lui trouve un succédanée indigène ; le cœur saigne en effet, à moins qu'on ne s'épargne cette émotion en fournissant la quinine soi-même, d'imposer à une famille d'ouvriers une prescription de qui représente quelquefois la valeur d'une journée de travail. Et pourtant il faut bien s'y décider, car la fièvre est du chômage, et le chômage est la détresse. Il est juste au moins que l'on puisse compter sur la quinine que l'on emploie. D'ailleurs, s'il s'agit d'une fièvre que les conditions locales où elle a été contractée, peuvent entacher d'insidiosité d'une manière inopinée, ce médicament avec lequel, comme le disait Lauter, on est souvent l'arbitre de la vie ou de la mort des malades, ne constitue plus qu'une arme insuffisante s'il est mélangé de substances plus ou moins inertes, et les coups qu'elle frappe sont sans efficacité.

A tout prendre, la falsification de la quinine avec la cinchonine est encore la moins préjudiciable de toutes les sophistications dont le premier de ces médicaments est l'objet; mais encore est-ce une fraude qu'il faut réprimer avec soin. La falsification du sulfate de quinine avec le plâtre, l'acide borique, le sulfate de soude, le sucre, la stéarine, l'acide stéarique, l'amidon, la salicine, etc., substituant à la quinine des substances à peu près inertes, est une spéculation coupable au premier chef. Ceux qui la mélangent de cinchonine n'ont pas de visées beaucoup plus honnêtes ; ils spéculent en effet sur la différence de prix de la cinchonine et de la quinine, et elle n'est pas minime puisque le second de ces alcaloïdes a une valeur qui est à peu près sextuple de celle du premier.

La cinchonine a été découverte dans l'écorce de quinquina, en 1821, par Pelletier et Caventou qui, un an auparavant, avaient trouvé et isolé la quinine. Tandis que la quinine domine dans le quinquina jaune, les écorces de quinquina gris sont surtout riches en cinchonine. Celle-ci se présente sous l'aspect d'une substance blanche, cristallisée, amère formant avec les acides des sels correspondant à ceux de quinine, mais qui s'en distinguent, entre autres caractères, par leur plus grande solubilité dans l'eau et l'alcool. On obtient la cinchonine des eaux mères provenant de la préparation du sulfate de quinine, au moyen du quinquina jaune ; mais, si l'on recherche ce produit, il vaut mieux l'extraire de cette variété du quinquina gris dite *quiquina de Loxa* qui en contient environ 11 grammes par kilogramme d'écorce. Que vaut la cinchonine comme fébrifuge, par rapport à la quinine ? Là est la mesure du préjudice que crée le mélange frauduleux des deux alcaloïdes. Dès sa découverte, le cinchonine a été expérimentée comparativement à la quinine et elle a accusé une infériorité de valeur que les expériences ultérieures n'ont fait que confirmer. Son action est beaucoup moins sûre que celle de la quinine, et il était permis de le supposer *a priori* en constatant que ses effets physiologiques, dans l'état de santé, sont beaucoup moins marqués que ne le sont ceux de la quinine, les bourdonnements d'oreilles, en particulier, ce signe d'imprégnation quinique sont bien moins accusés et moins persistants avec la cinchonine : de plus, celle-ci, prise à dose un peu élevée, détermine des douleurs de tête, des nausées et des palpitations de cœur, trois phénomènes qui n'appartiennent pas à l'action habituelle de la quinine. La cinchonine est certainement fébrifuge, mais elle ne l'est ni au même degré, ni avec la même sûreté que la quinine; tout le monde est d'accord sur ce point. Briquet, qui s'est occupé avec tant de persévérance du quinquina et de ses principes, estimait que, pour arriver au même résultat, il fallait une dose double de cinchonine.

Ce n'est pas que le sulfate de cinchonine n'ait eu ses enthousiastes qui l'ont placé sur la même ligne que la quinine, quelques-uns même lui attribuant l'avantage de moins exposer aux récidives. Telle n'est pas l'opinion généralement acceptée : les sels de cinchonine peuvent guérir les fièvres intermittentes simples et peu anciennes, c'est incontestable ; mais ils sont moins actifs et plus faillibles que ceux de quinine, et ce serait certainement beaucoup risquer, dans l'état actuel de nos connaissances sur la valeur comparative de ces deux médicaments, que de prétendre traiter par la cinchonine les accès pernicieux. L'idée qui a été suggérée de donner, dès l'abord, de la quinine dans les fièvres intermittentes, puis de consolider la guérison par la cinchonine est très-rationnelle ; mais il ne s'agit plus ici d'un emploi successif basé sur un motif d'économie inoffensive et réglé par une détermination rationnelle.

Je rapprocherai naturellement de ces considérations sur la substitution frauduleuse de la cinchonine à la quinine, les recherches récentes faites par M. Bochefontaine sur la toxicité comparative de ces deux alcaloïdes. Les introduisant successivement sous la peau de divers animaux, par voie d'injection hypodermique, il a constaté que la quinine avait, à dose égale, une action plus toxique que la cinchonine, ce que permettait de prévoir la plus grande efficacité curative du premier de ces agents. Le *quod nocet prodest* s'applique en effet aux médicaments qui ne sont, par le fait, que des poisons disciplinés par la médecine et contenus par elle dans la limite de leur action utile. Des vertiges, des convulsions, de l'affaiblissement, une résolution somme paralytique des membres caractérisent les effets de ces deux substances.

Toutefois, les attaques épileptiformes se sont montrées plus accentuées et plus fréquentes avec la cinchonine qu'avec la quinine, et, par contre, celle-ci a paru déterminer plus habituellement des vomissements. Il suffit chez les chiens d'une quantité de quinine égale aux 0,1,000e de leur poids pour produire un empoisonnement mortel. Un chien de 12 kilogrammes est tué presque certainement par une dose de 2 grammes de quinine, introduite par injection. Si donc, on admettait chez l'homme une impressionnabilité égale, il ne faudrait pas moins de 10 grammes de quinine pour déterminer la mort d'un sujet du poids de 60 kilogrammes. M. Bochefontaine admet que si, au lieu d'employer les injections, on donne la quinine par la bouche, la quantité susceptible de produire la mort est de 30 grammes; la cinchonine, au contraire, exigerait une dose de 50 grammes.

Je crois ces deux substances toxiques à des doses bien moindres ; et, à l'époque où on traitait le rhumatisme aigu, généralisé par la quinine, des observations ont été publiées dans lesquelles la mort, imputée au rhumatisme, était certainement due aux doses exagérées de quinine qu'on lui opposait et ces doses ne dépassaient pas cependant cinq à six grammes dans les vingt-quatre heures. Je connais un fait d'empoisonnement mortel par une dose de trente grammes de quinine qui avaient été administrés par erreur au lieu de la même dose de sulfate de soude; la malheureuse au préjudice de laquelle cette confusion avait été commise avait eu le courage de prendre cette énorme quantité d'une drogue dont l'amertume est insupportable, délayée dans de l'eau et formant une sorte de bouillie ; six heures après elle succombait dans un état d'affaissement comme typhique.

La conclusion à tirer des expériences de laboratoire instituées par M. Bochefontaine, c'est que, conformément aux données cliniques, la cinchonine n'est pas un médicament en tout identique à la quinine, que son action est moins énergique et par suite moins sûre, et que la substitution de la première de ces substances à la seconde n'est nullement licite.

FONSSAGRIVES.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Service télégraphique particulier)

Séance du lundi 12 mars 1883.

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 heures.

La tenue des officiers

La Chambre aborde la discussion des conclusions de la commission, sur le projet relatif à la tenue des officiers.

La commission est d'avis que cette question n'est pas du domaine législatif et qu'elle rentre dans la responsabilité du ministre de la guerre.

M. DE SAINT ROMME présente un amendement demandant à la Chambre d'ajourner sa décision sur les modifications de la tenue.

LE GÉNÉRAL THIBAUDIN, ministre de la guerre, déclare accepter les conclusions de la commission.

BULLETIN DU COMMERCE

LAINES

Circulaire de M. Paul Pierrard, courtier. — Londres, le 10 mars 1883. — Enchères de laines, 3me semaine, 1re série. — Avec des catalogues, comprenant souvent 12,000 balles par jour, dans la 3me semaine d'enchères, les acheteurs ont continué leurs approvisionnements avec plus de calme, mais sans variation dans les cours des bonnes laines courantes et propres.

Les meilleures laines à chaîne fine extra réalisent les hauts cours de 1882. Dans les grandes marques de l'Ouest, il y a beaucoup de toisons à mèche cassante qui les déprécient.

Les faibles rendements et la mauvaise nature des petits genres défectueux, très-abondants cette année-ci, les font aborder avec plus de réserve par les acheteurs ; mais les vendeurs résistent à cette froideur.

Il n'y a pas de ralentissement dans les achats pour l'exportation qui atteignaient, le 7 de ce mois, 62,000 balles, contre 50,000 pour l'intérieur.

La France a été un peu plus active, mais l'entrain n'est pas général. L'Alsace et l'Allemagne s'approvisionnent largement dans leurs genres, qu'ils trouvent abondamment à cette vente.

En anticipation de la réduction des droits d'importation des laines brutes aux Etats Unis, votée dernièrement, plusieurs milliers de balles ont été arrêtées pour cette destination. On s'attend à une certaine activité ici dans les étoffes de laine avant l'application, fixée au 1er juillet prochain, du nouveau tarif d'entrée en Amérique.

D'après les documents du ministère du commerce des Iles Britanniques, les importations des fils de tissus divers de laines, y compris quelques étoffes mélangées, pendant les 2 premiers de mois cette année, s'élèvent à fr. 32,380,975, contre fr. 30,760,775 pour le même exercice en 1882, soit une augmentation de fr. 1,620,100.

Pendant la même période, les exportations de fils, draps et étoffes de laine ont atteint fr. 88,703,075, ce qui dénote une diminution de fr. 7,178,250 sur le chiffre de fr. 95,881,325 en 1882.

L'ouverture de la 2e série d'enchères est fixée *au mercredi, le 16 mai prochain.* La liste des arrivages sera close le jour où ils atteindront 350,000 balles.

Jusqu'à ce jour, on a offert 192,577 balles, desquelles 179,226 balles sont vendues et 13,351 balles retirées. Dans les 12 catalogues de la quatrième semaine, on offrira 15,292 b. Sydney, 29,496 b. Port-Philippe, 11,432 b. Adélaïde, 173 b. Swan River, 3,717 b. Nouvelle-Zélande: ensemble 60,110 balles d'Australie et 6,262 balles du Cap de Bonne-Espérance.

Circulaire hebdomadaire de Mr H. Caune, courtier de commerce. — Depuis quelque temps nos arrivages sont peu importants, de telle sorte que les transactions qui ont lieu s'opèrent en partie sur notre stock. De leur côté nos détenteurs en facilitent l'écoulement en se montrant moins difficiles, parce qu'ils sentent que la nouvelle tonte approche.

C'est ce motif qui a déterminé la vente aux enchères publiques des 3.550 balles laines diverses de Maroc, dont nous redonnons ci-après le détail. Nous ne saurions trop engager les acheteurs à venir assister à cette vente publique, où certainement ils pourront opérer dans d'excellentes conditions.

Détail de l'enchère du 14 courant : 690 balles laine Urdigria en suint. — 369 balles laine Beldia Casabianca. — 309 balles laine Adoudhla Casabianca. — 1080 balles laine Abondhia Larache. — 131 balles laine Aboudhia Rabat. — 299 balles laine Mére lavées de Rabat. — 128 balles laine Mère lavées de Larache. — 51 balles laine Mére lavées de Mazagan. — 31 balles laine Mére lavées de Saffys. — 152 balles laine Mére lavées de Fez. — 310 balles laine Débris de Maroc. — Total : 3550 balles.

Le mouvement commercial de la semaine se résume comme suit : 1181 balles vendues ; 775 balles arrivées pour notre place ; notre stock s'élève à 35492 balles.

Détail des ventes de la semaine. — 440 balles laine Georgie 2e tonte diverses, divers prix — 194 balles laine Sigaye Kustendje grises, fr. 1.35. — 178 balles laines Zurkana B, prix secret — 85 balles laine Grèce B, fr. 1.20. — 29 balles laine Caramanie G C., fr. 1.10. — 36 balles laine Oran, fr. 0,80. — 10 balles laine Alep diverses, divers prix. — 91 balles laine Khorassan, B, fr. 1,95 ; B, fr. 1.60. — 23 balles laine Beyrouth pelades G, prix secret. — 154 balles laine Maroc lavées, fr. 2,25 à 2,80. — 24 balles laine Maroc pelades, fr. 1.90 à 2,50. — 7 balles laines Maroc écarts diverses, divers prix. — Total : 1181 balles.

H. CAUNE.
Courtier de Commerce.

Marseille, le 9 mars 1883.

On a remarqué, cette semaine, une grande activité chez tous nos hommes d'affaires, ce qui n'implique pas qu'il se soit fait beaucoup de transactions, car les demandes portent toujours sur les numéros moyens qui font totalement défaut. Les chaînes fines et les cannettes à partir de 130 sont délaissées.

La vente du *Peigné* est impossible. Les filateurs ne veulent, naturellement, que des peignés pour cannettes 100 à 120 ; ces qualités sont introuvables en laine d'Australie. Les Russie et les France sont épuisées : il ne reste qu'un peu de Buenos-Ayres, inemployables à cause du chardon.

Au milieu de ces difficultés, la façon de filature maintient quand même à peu près ses prix; les peigneurs sont moins heureux, car le négoce n'opère pas à Londres.

Fourmies, le 10 mars 1883.

V. BACHY. (*Journal de Fourmies.*)

REVUE FINANCIÈRE

Paris, 10 mars.

La fin de la liquidation a marqué la déroute finale des vendeurs qui, pressés de tous côtés, ont du racheter en masse. La victoire des acheteurs a, sur les Rentes particulièrement, été fatale à plusieurs positions importantes à la baisse, qui ont dû être exécutées faute de pouvoir tenir la partie. C'est de là que provient la hausse un peu vive de certaines valeurs, qui ont en proportion beaucoup plus profité que d'autres de l'amélioration générale du marché. Cette hausse nous semblerait devoir se continuer, si la politique n'était pas aussi incertaine. Aussi n'osons nous pas encore conseiller à l'épargne d'entrer résolument en ligne.

En attendant, et comme probablement le prix de l'argent en bourse va se relever un peu, c'est du moins l'opinion du *Financier des Communes*, qui fait autorité en matière de reports, nous croyons que le moment est bon pour commencer à placer en reports quelques capitaux qui seront prêts à marcher quand la situation sera tout à fait claire, et qui, en attendant, profiteront d'un intérêt suffisant. Nous parlerons prochainement de ce mode de placement ingénieux, sûr et lucratif, que la Banque des Communes a contribué à vulgariser.

Le 3 0|0 ancien, qui, il y a un mois, était aux environs de 79, clôture cette semaine à 82,30. L'Amortissable n'a pas moins profité de la hausse, car après 80,25 et 79,90, cours du commencement de février, nous le voyons terminer à 83. Le 5 0|0, qui cotait il y a un mois de 114,50 à 114,75 avant le coupon s'est élevé, il y a quelques jours à 116,30, il termine à 115,75.

La Rente Italienne a, comme les Rentes Françaises, largement profité de la reprise générale qui s'est produite sur l'ensemble des valeurs. L'Italien a atteint cette semaine le cours de 89,00, nous le retrouvons à 89,50.

L'obligation unifiée d'Egypte a encore progressé, ou a coté 380.

Le Turc, après 14,00, a réagi et termine à 12,80.

La Banque ottomane, après avoir fait 775, revient en clôture à 762,50

Nouvelle et importante progression du Crédit Foncier, dont les actions de 1320 s'élèvent à 1390 pour terminer à 1380.

Les obligations nouvelles libérées cotent 347,50, celles non libérees 345.

Le groupe du Foncier est bien tenu, la Compagnie foncière de France à 490 et les Magasins généraux à 500.

Le Lyonnais cote 568,75. La Banque de Paris reste à 1070 et la Banque Franco-Egyptienne à 602,50

Nos chemins sont très-fermes.

Nord 1890.

Lyon 1610.

Orléans 1267,50.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Ce, du Havre représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Gry, monprez :

Havre, 12 mars

Ventes 500 b. Marché soutenu.

Liverpool, 12 mars.

Ventes 8,000 b. Marché calme.

New-York, 12 mars

New York, 10 3|16

Recettes 11,000 b

New Orléans low middling 71 »/».

Savanah » » »» »/».

PARIS, 12 mars. — *Huile de Colza* 10 k. fut comp. esc. 1 0|0 : courant 1[illegible] .., avril 106 ..; 4 de mai 99 75, 4 derniers 83 25 — *Huile de lin* : courant 59 25, avril 60 25, 4 de mai 61 ..; 4 derniers 61 75. — *Spiritueux* 1re q. l'h. 90° fût c. esc. 16 k. : courant 55 .., avril 54 75, 4 de mai 54 ..; 4 derniers 52 75 ... — *Sucres bruts* 88° : disp. 51 25 à 51 50. — *Sucres blancs* n° 3 : courant 58 50; avril 58 25; 4 de mai 60 50; 4 d'octobre 60 10. — *Sucres raffinés* : 105 .. à 106 ... — *Farines 9 marques* : courant 57 60; avril 58 20; mai-juin 58 25, 4 de mai 59 60 — *Marque Corbeil* : 61 ... — *Blés* : courant 25 50; avril 25 90; mai-juin 26 50; 4 de mai 27 35. — *Seigles* : courant 18 25; avril, 18 50; mai-juin 17 [illegible]; 4 de mai 17 75.

Marché aux huiles de Lille

Cours précédents

	Huiles l'hectolitre		Grains l'hectolitre		Tourteaux les 100 kil.	
Colza	..	à ..	20 ..	à 26 ..	17 50	à 18 50
— épuré p. q.	57 ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Œillette b. goût.	.. ..	.. ..	28 ..	30 ..	.. ..	.. ..
— rousse.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Cameline	50 ..	.. ..	16 ..	27 ..	17 ..	18 ..
Chanvre	.. ..	.. ..	15 ..	16 ..	15 ..	16 ..
Lin du pays	58 ..	.. ..	20 ..	21 50	25 ..	.. ..
Lin étranger	58 50	.. ..	20 ..	21 ..	21 ..	22 50

Cours du 13 mars

Huile de colza	.. ..
Huile épurée pour quinquet	.. ..
Lin du pays	.. ..
Lin étranger	.. ..
Caméline	.. ..
Chanvre	.. ..

LILLE, 12 mars — Sucre indien 88 degrés cours off ... ld. n° 7 à 9 .. ld. en pains 6 k. n° 1, 109 50 Sucre numéro 3. ... ld. Indigène n° 3 .... 3|6 betteraves disponibles ... ld. courant ... ld. Grains disponibles ... ld. fin 1re qual. dispon. 53 .. ld. fin 1re qual. courant ... ld. mélasse disponible .. ... d. à livrer, premier ... ld. 4 janvier .... ld. 4 d'été .. ld... 4 derniers .... ld. prochain .....

AIRE, 9 mars — Blé froment quaut. v. 97 h. pl. 20 50 prix m. 17 50 plus bas 12.50. Seigle q. v. ..... h. 29 h. 12. . p. m. ..... pl. b. ..... Escourgeon q. v. 192 h. pl. h. 13... p. m. 11.95 pl. b. 11.25 Avoine q. v. 132 h. pl. h. 10.25 p. m. 7.75 pl. b. .5... Fèves q. v. 123 h, pl. h. 20... p. m. 15.25 pl. b. 11.50 Colza q. v. . h. pl. h. ..... p. m. ..... pl. h. ..... Lin q. v. 10h. pl. b. 23... p. m. ..... pl. b. ..... Œilliettes q. v. 33 b. pl. h. 29.50 p. m. 27 60 pl. b. 27.. Cameline q. v. 4 h pl. h. 17... p. m. 16.70 pl. b. 16... Moutardelle q. v. 30 h. pl. h. 47 ... 41.10 p. m. pl. b. 27.50 Pois q. v. .. b. pl. h. ..... p. m. .....pl. b. .....

Valeurs se négociant à trois mois

	CHANGE	PAPIER LONG	PAPIER COURT
5 1|2	Amsterdam	206 3|8 à 206 5|8	206 3|4 à 207 .|. et 4 0|0
4 0|0	Allemagne	122 1|4 à 122 1|2	121 7|8 à 122 1|8. et 4 0|0
5 0|0	Vienne	208 1|2 à 208 3|8	208 3|8 à 208 5|8 et 4 0|0
5 0|0	Barcelone	485 .|. à 487 .|.	485 1|2 à 487 1|2 et 4 0|0
5 0|0	Madrid	485 .|. à 487 .|.	485 1|2 à 487 1|2 et 4 0|0
6 0|0	Lisbonne	545 .|. à 547 .|.	546 1|8 à 547 1|2 et 4 0|0
7 0|0	St-Pétersb.	246 .|. à 248 .|.	248 .|. à 250 .|. et 4 0|0

Valeurs se négociant à vue

	CHANGE	PAPIER LONG	PAPIER COURT
3 0|0	Londres	25 22 .|. à 25 27 .|.	25 21 1|2 à 25 26 1|2
3 1|2	Belgique	1|16 pair à 1|16 p.	. 3|16 p. à .1|16 p.
5 0|0	Italie (lire)	. 3|8 p. à 1|8 p.	. 3|8 p. à . 1|8 p.
5 0|0	Italie (or)	.|. p. à 1|4 p.	.|. p. à 1|4 p.
3 1|2	Suisse	1|16 p. à 1|16. p.	.1|8. p. à .|.. p.

Matières d'Or et d'Agent

Or en barre	à 1	Souverains	25 15
Argent en barre,	à 182 .|.	Banknotes	25 22
Quadruples espa.	81 ..	Aigles Etats-Unis	25 80
—colomb. et mex.	81 ..	Dollar	.. ..
Piastres Ferdin.	.. ..	Guillaume (20 mark)	24 75
— mexican.	» 50	Impériales russes	20 67

Abonnements aux journaux étrangers

Les habitants de la *France* peuvent, par l'intermédiaire du service des Postes, s'abonner aux journaux, gazettes, revues et publications périodiques de toute nature, paraissant soit en *France* et en *Algérie*, soit en *Danemark*, en *Suède*, en *Hollande*, en *Italie*, en *Suisse*, en *Belgique*, en *Norwège*, en *Portugal*, au droit de 3 0/0 avec minimum de 50 ou 25 c.

Voir à la 4e page : *Les Magasins du Printemps, de Paris.*

Les médecins du monde entier emploient avec le plus grand succès le FER SOLUBLE DE LERAS, pour guérir l'*anémie*, les *pâles couleurs*, les *maux d'estomac*, l'*appauvrissement du sang*, redonner au corps la vigueur et la fermeté naturelle des chairs et faciliter le développement si pénible de la puberté. C'est que, en effet, ce liquide, analogue à une eau minérale ferrugineuse concentrée, contient, en outre, les éléments des os et du sang, avantage que n'ont pas les préparations ferrugineuses, même les plus estimées. 1266—20187

Dans le traitement des **Affections de Poitrine**, *les Médecins recommandent spécialement l'emploi du*

SIROP et de la **PATE** de **PIERRE LAMOUROUX**

Pour éviter les **contrefaçons**, *le Public devra* **exiger** *la* **Signature** *et* **l'Adresse de l'Inventeur :** **PIERRE LAMOUROUX, Phen** **45, Rue Vauvilliers, PARIS**

PAPIER WLINSI, Remède souverain pour la Guérison des *Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes*, etc. — 1 fr. 50 la boîte.

Exiger le nom WLINSI.

L'EAU de LÉCHELLE hémostatique est ordonnée contre les *Crachements de Sang*, les *Hémorragies utérines et intestinales*, les *Pertes*, la *Dyssenterie*, etc.

Paris, 378, rue Saint-Honoré.

Le Propriétaire-Gérant, Alfred REBOUX
Imprimerie Alfred REBOUX